

UN NOUVEAU RÉSEAU VISANT À COMBATTRE LA CRIMINALITÉ TRANSNATIONALE ENVIRONNEMENTALE DANS LE BASSIN DU CONGO

L'Initiative mondiale contre la criminalité transnationale organisée (GI-TOC), s'est engagée à soutenir une coalition d'organisations de la société civile de l'Afrique centrale qui ont lancé une initiative ambitieuse visant à lutter contre la criminalité transnationale environnementale dans le Bassin du Congo. Soutenu par le [ministère français des Affaires étrangères](#) par l'intermédiaire des ambassades locales, le projet, d'une durée de deux ans, vise à créer un solide réseau de défenseurs de l'environnement et un observatoire pour surveiller et combattre les activités illégales qui nuisent à la riche biodiversité de la région et aux communautés locales.

Le projet s'intitule « Réseau de défenseurs de l'environnement luttant contre la criminalité environnementale transnationale dans les forêts du bassin du Congo ». Il est mis en œuvre par l'Action pour la protection en Afrique des déplacés internes et des migrants Environnementaux (APADIME, Cameroun), l'Action pour la promotion et la protection des peuples et espèces menacés (APEM, RD Congo) et IVINDO FM (Gabon). Il renforcera les capacités des acteurs locaux y compris les femmes en leur donnant les moyens de contribuer au développement durable. Il fournira également des données de haute qualité sur la criminalité environnementale.

La criminalité environnementale est l'un des problèmes les plus urgents dans le bassin du Congo. Des réseaux de groupes criminels organisés s'y livrent à l'exploitation forestière illégale, au braconnage et à l'occupation illégale des terres, menaçant à la fois l'écosystème et les droits des communautés autochtones. L'initiative vise à examiner les liens entre les crimes contre l'environnement et les violations des droits de l'homme dans le bassin du Congo. Elle cherche à défendre les droits des communautés autochtones qui sont souvent ignorés par les activités illégales menaçant leurs terres et leurs ressources. Cela met en évidence la nécessité de garantir les droits fonciers et de préserver le patrimoine culturel de ces communautés, historiquement marginalisées.

Conscient de l'urgence de ce défi, le projet se concentre sur les points suivants :

- La mise en place et le renforcement d'un réseau régional de défenseurs de l'environnement
- La création d'un observatoire sous-régional pour suivre les crimes contre l'environnement et les violations des droits de l'homme.
- L'autonomisation des communautés, en particulier des femmes, par la formation et le soutien financier pour des moyens de subsistance durables.

L'initiative se concentrera en particulier au Cameroun (régions du Sud, de l'Est et du Littoral), en RDC (province du Sud-Kivu, territoires de Kabare et Kalehe), et au Gabon (province de l'Ogoué-Ivindo, département de la Zadié, ville de Mekambo). Officiellement lancé en **juillet 2024**, le projet se déroulera pendant **deux ans**.

L'Initiative mondiale contre la criminalité transnationale organisée (GI-TOC) sert de partenaire technique pour soutenir la création d'un observatoire régional sur les crimes environnementaux transnationaux. Le GI-TOC assure la formation et l'encadrement de la coalition d'organisations de la société civile dans le but d'influencer positivement les décideurs politiques et les autorités chargées de l'application de la loi dans la région et au-delà.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du « Fonds Equipe France » (FEF), un programme français qui soutient des initiatives en faveur de l'engagement de la société civile, de la protection de l'environnement et du développement des droits de l'homme. Cette initiative est un appel ouvert aux gouvernements, aux organisations internationales et aux particuliers pour qu'ils unissent leurs forces dans la lutte contre les crimes environnementaux transnationaux et pour assurer un avenir durable au Bassin du Congo et à la planète en général.

